

Conseil d'Etablissement

Procès-verbal de la séance du 11 février 2025

Chardonne, Salle du Conseil communal
(Rue du Village 19)

Quart politique :

Mme Madeleine Skinner, Présidente
M. Laurent Paschoud, Corseaux

Excusés :

M. Gilbert Cavin, Chardonne
Mme Céline Murisier, Jongny
M. Cédric Desmet, Corsier-sur-Vevey

Quart établissement scolaire :

Mme Valérie Boden, Directrice
Mme Cloé Moser, enseignante
M. Matthias Haussener, enseignant
Mme Sonia Baechler, enseignante
Mme Valentine Monney, infirmière scolaire

Quart parents :

Mme Nadine Ducotterd, Mont-Pèlerin
Mme Stéphanie Morson, Corseaux
Mme Valérie Jolissaint, Corseaux
Mme Aline Forgerit, Chardonne
Mme Nathalie Howald, Chardonne

Quart représentants de la
Société civile

Mme Alexia de Montmollin, APE
Mme Chrystelle Schmocke, Bibliothécaire
Mme Susana Rodriguez, Soc. Dév. Corsier
Mme Coline Castagnetti, Coordinatrice ASICC
M. Thierry Chevalley, Animateur Egzeko

Secrétaire :

Mme Christine Cuénod-Cochard

1. Accueil par la Présidente

Mme M. Skinner, Présidente, ouvre la séance à 19h30. Elle souhaite la bienvenue aux membres du CE.

Les membres suivants sont excusés : Mmes C. Murisier, N. Howald et C. Castagnetti. MM. C. Desmet et Th. Chevalley. (Les deux Municipaux assistent à une séance du Passeport vacances).

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Procès-verbal de la séance du 5 novembre 2024

Le procès-verbal est accepté à la grande majorité.

Mme la Présidente relève que lors des deux dernières séances, quatre à cinq absences étaient à déplorer. Elle souhaite que les membres respectent leur engagement au sein du CE.

3. Communications de Mme V. Boden, Directrice

-**Mme V. Boden** informe que la première session du « Projet lecture » est terminée. Une belle dynamique a été créée entre 10 élèves de 9-10-11S qui soutiennent 10 élèves de 3P. Le retour a été très positif. C'est un projet pilote de mentorat qui peut se réaliser grâce au soutien de l'ASICC, l'élève mentor reçoit CHF 5.00 par demi-heure. La deuxième session se déroulera jusqu'en juin. Une demande de financement parviendra à L'ASICC pour la prochaine année scolaire. Ce « Projet lecture » s'est déroulé à Corsier et quatre fois à Jongny.

-Concernant les projections de la rentrée scolaire 2025-2026, beaucoup d'enfants commenceront l'école en 1P. Un peu moins d'élèves rejoindront les classes de 3-4P. Les ajustements entre les élèves des quatre communes restent toujours très compliqués. L'inscription des futurs élèves de 1P se terminait vendredi 7 février 2025. Dix-huit ne sont pas encore inscrits. Les parents hésitent à inscrire leurs enfants car ils ne sont pas certains de la possibilité d'être pris en charge par les unités de parascolaire.

Le parascolaire n'est pas la seule solution. Une discussion s'en suit sur les moyens qui pourraient être mis à disposition pour faciliter la prise en charge des enfants :

Panneau d'affichage pour un échange de service de garde – Accueillantes en milieu familial - Fichier partagé - Plate-forme – Informations données par le biais de la bibliothécaire qui rencontre beaucoup de mamans – Café-Apéro rencontre.

Le problème de la confidentialité des données est évoqué, les communes ne peuvent pas les communiquer aux parents. La Direction des écoles pourrait, avec l'accord des parents, obtenir les adresses mail ou numéro de portable en vue de la création d'une plate-forme organisée par le Quart-parents.

Mme V. Boden rencontrera les membres du Quart-parents et de l'APE pour approfondir la question. Lors de la soirée réservée aux parents des futurs élèves de 1P, le Quart-parents et l'APE ont été présentés.

M. Cavin informe que la Tour-de-Peilz gère les accueillantes en milieu familial de tout le Cercle scolaire de Corsier. La Commune de Chardonne offre CHF 1000.00 à qui rejoindra la structure des accueillantes. Il faut suivre une formation et des contrôles à domicile sont effectués. Les informations se trouvent sur la plate-forme de l'ASICC.

-Mme V. Jolissaint demande s'il est prévu d'augmenter le nombre de places d'accueil pour les enfants.

M. G. Cavin informe qu'une garderie située au Mont-Pèlerin ouvrira ses portes à la rentrée scolaire d'août 2025-2026. Pour 44 places disponibles, ce sont 66 enfants qui pourront être accueillis. La directrice est engagée au 1^{er} mai 2025. Il est difficile d'engager du personnel, la profession d'éducateur suscite peu de vocation. L'inscription se fait sur le site de l'ASICC. Il y a 165 enfants sur la liste d'attente, y compris des bébés à naître ! Le projet de Jongny devait être effectif en 2027. Au vu des oppositions déposées lors de la mise à l'enquête publique, il faudra compter avec du retard. Au collège de Chardonne, dans l'ancien appartement du concierge, ce sont 24 places qui ont été créées pour le parascolaire. Il y a 3 services de repas.

-M. L. Paschoud relève que le projet de Corseaux est entre les mains du Tribunal fédéral. Toutes les communes travaillent pour augmenter les nombres de places dans les unités d'accueil, mais les projets sont bloqués par des oppositions. L'OAJE (Office de l'Accueil de Jour des Enfants) a changé de statut depuis le 1^{er} janvier 2025, au profit du SCAJE (Service Cantonal de l'Accueil de Jour des Enfants). Ce Service a décidé de réduire d'environ 10 places la possibilité d'accueil au sein de l'UAPE de Corseaux. Les armoires et tables sont déduites de la surface au sol, ce qui justifie leur décision.

-Mme V. Boden, concernant les journées à ski, est mécontente de la pétition en ligne. Comme toutes les personnes présentes ne sont pas au courant, elle cède la parole à **M. L. Paschoud**. Il lit la pétition déposée par M. D. Chenevard qui, dans ses conclusions, demande : *de prendre les mesures nécessaires pour rechercher des alternatives adéquates s'agissant des journées à ski des années prochaines, de remettre en question le choix tardif des dates desdites journées, notamment au regard des changements climatiques que nous vivons, de mettre toutes les ressources possibles en œuvre pour tenter de sauver et d'organiser, ne serait-ce qu'une seule journée à ski pour tous les élèves de l'établissement en 2025.*

Mme V. Boden relève qu'il n'y a pas eu de demande d'entretien avec la Direction et constate que les institutions ne sont pas respectées par ce genre de démarche. Le texte est agressif et les éléments sont faux.

Un partenariat lie les communes de Vevey, la Tour-de-Peilz, Blonay-St-Légier et du Cercle de Corsier. Les responsables de l'organisation des journées à ski se rencontrent plusieurs fois par année. La question du manque de neige est pertinente. Les communes sont engagées financièrement pour soutenir les Pléiades, l'école de ski, le MOB, les restaurants des Pléiades.

Si les élèves de Vevey ont pu skier et pas ceux d'autres communes, la raison est qu'il n'est pas possible faire skier 200 élèves sur une bande de neige.

Il est regrettable que le pétitionnaire connaisse si mal le sujet.

Lors d'une entrevue avec **Mme C. Murisier**, Présidente de l'ASICC, il a été décidé qu'une réponse commune sera donnée entre l'ASICC et la Direction des écoles.

Sur ce sujet, les compétences de la Direction sont largement dépassées.

Mme S. Baechler et M. M. Haussener témoignent de la satisfaction des élèves et de la bonne organisation des activités proposées en remplacement du ski.

Mme V. Boden estime que l'on peut questionner sur la suppression du ski aux Pléiades et proposer des solutions alternatives. Faut-il agender une séance avec les autorités et les directions des établissements concernés ?

Mme V. Boden relate qu'il y a beaucoup de parents mécontents car il faut descendre les enfants à Vevey, les enfants rentrent mouillés, parce qu'une journée est annulée ou

maintenue, que ce n'est pas écologique et responsable de continuer à skier, etc... Au vu de toutes ces réclamations, cela donne envie d'abandonner l'organisation des journées à ski.

Mme V. Boden énumère les activités proposées en lieu et place du ski :

Recherche DVA (DéTECTeur Victime Avalanche)
Gestion des déchets
Déplacement en télésiège et sécurité
Land Art
Construction de cabanes
Découverte nature, faune et flore
Initiation golf
Course d'orientation, chasse au trésor
Frisbee golf
Atelier cerf-volant
Initiation raquettes lorsqu'il y a un peu de neige
Déplacement à pied, découverte des Pléiades (5-8 km par jour)

L'établissement de Vevey tient à ces journées à ski. Cela permet aux élèves veveysans de bénéficier de journées de plein air.

M. G. Cavin informe que le contexte va changer avec le réchauffement climatique. Le rapport de la cour des comptes dit clairement que, en vue de leur altitude, il ne vaut plus la peine d'aider les stations des Pléiades et des Paccots. Il n'y aura plus de subventions cantonales. Un débat politique aura lieu. Les Pléiades ont encore une dette. Les communes avoisinantes seront-elles encore d'accord de les soutenir ? Les installations des Pléiades ont été rénovées quelques années auparavant. Si l'enneigement le permet, la population pourra encore en profiter ces prochains hivers.

Pour conclure, **Mme V. Boden** relève que l'on doit passer par les institutions, Conseil communal, Conseil d'établissement, lettre ouverte aux directeurs des établissements. Il y a des possibilités de consultations qui sont plus constructives qu'une pétition. Il y aura une réponse, **Mme V. Boden** ne tolère pas ce tissu de mensonges.

Mme V. Jolissaint relève que M. D. Chenevard fait partie de l'ASICC et qu'il doit connaître les procédures.

M. G. Cavin précise que, chaque citoyen, peut lancer une pétition.

4. GTL LIFT – suivi, **Mme Skinner**

Mme Skinner informe que la remise des diplômes pour 19 jeunes a eu lieu le 22 janvier 2025 en présence de 70 personnes. La nouvelle volée est constituée de 7 jeunes. Ils sont très motivés. Plusieurs sont intéressés pour entreprendre un apprentissage, cette tendance se confirme ces dernières années.

5. Quart parents – Informations

-**Mme V. Jolissaint**, au nom du Quart-parents, demande si, lors de l'attente du bus, une solution a été trouvée pour la surveillance des élèves de Jongny.

M. L. Paschoud répond que, suite à leur démarche, il n'y a pas eu de résultat. L'alternative est de trouver une solution avec l'UAPE. Ce qui serait le plus simple et le plus rationnel. Les investigations continuent.

-**Mme V. Jolissant** souhaite savoir sur quelle commune est située la piscine de Vevey. Les enfants du Cercle bénéficient de peu de cours de natation.

M. L. Paschoud répond qu'il y a une petite ligne d'eau qui est sur la commune de Vevey. L'entier de la piscine est sur le territoire corsalin. La Commune de Vevey est propriétaire de la piscine. Les bassins intérieurs sont réservés aux élèves de Vevey.

Mme V. Boden précise, qu'historiquement, Corseaux, n'a pas participé à la construction de la piscine. Le nombre d'heures de natation proposé aux élèves du Cercle est inférieur aux recommandations du Canton.

M. L. Paschoud précise qu'une amicale de personnes a construit la piscine. Suite à des problèmes financiers, Vevey a racheté les bassins. A l'époque, la Commune de Corseaux n'a pas participé au financement de cet objet.

M. G. Cavin informe que la piscine devra être rénovée. Les Municipaux du Cercle se prononceront afin de déterminer si une participation financière sera proposée à Vevey.

M. L. Paschoud relate que la Municipalité de Vevey étudie diverses possibilités, comme la suppression de la piscine au profit d'une plage ou la création d'une grande piscine, style la Maladaire.

-**Mme V. Jolissaint** propose la date du 2 mai 2026 pour la journée portes ouvertes des sociétés locales. Elle se déroulerait à Corsier. M. Th. Chevalley sera approché pour éviter une collision de dates.

6. Divers et propositions individuelles

-**Mme la Présidente** lit la lettre de démission au 30 juin 2025 de **Mme C. Cuénod-Cochard**, secrétaire du CE. Cette date permettra une transition harmonieuse en vue de la nouvelle législature (2026-2031).

-Suite à la demande de **Mme S. Baechler** demandant d'intégrer un ou deux délégués des enseignants afin de faire part des besoins des utilisateurs lors des rénovations, **Mme la Présidente** a écrit aux différents Municipaux. Il est répondu que la Direction des écoles est informée. Si les enseignants ont des demandes particulières, ils pourraient s'adresser à **Mme V. Boden**.

Mme V. Boden précise que cela concernait la suite de travaux. Ce sera clarifié avec la commune de Corsier.

-**Mme A. de Montmollin**, membre de l'APE, dévoile le programme des activités en 2025 : 5 mars et 7 mai, Atelier Bande dessinée, respectivement à Chardonnet et Corseaux. 8-12 ans.

24 mai, Atelier Tatout, prévention de la violence. 4-6 ans et 6-10 ans.

24 mai, Pro Vélo.

14 juin, Apéro-Parents

30 août, Apéro- Parents

Septembre-octobre, La Grande Boom des minis.

1^{er} octobre Assemblée générale de l'APE. Lieu à déterminer.

Toutes ces informations se trouvent sur le site de l'APE.

M. G. Cavin signale que la Commune offrira le vin pour les apéros. Une demande par mail sera envoyée à l'administration communale de Chardonne.

-**Mme V. Jolissaint** regrette que, lors des ateliers ChatGPT, peu de personnes ont participé à cette activité fort intéressante.

Mme A. Montmollin précise que le formateur a été recontacté pour une soirée qui se déroulera en novembre 2025. Des informations plus précises suivront.

Mme la Présidente se réjouit de voir l'APE rebondir après des années un peu plus difficiles et félicite les membres de l'APE.

-**Mme S. Baechler** informe que le vernissage de son exposition « Chemins d'école, chemins de vie » aura lieu le 2 mai 2025, au caveau des Vignerons, à Chardonne. Le 14 mai, l'exposition sera transférée à Corsier.

C'est la présentation d'un travail de 6 mois réalisé avec une amie. Ce projet a été possible grâce à la sélection du COSAB, comité d'octroi des congés sabbatiques.

Ces deux dames ont recueilli les témoignages de résidents dans les EMS de Romandie ainsi que de retraités. Le but était de faire une exposition sur l'école autrefois. Il a fallu sélectionner les meilleures anecdotes sur les 3000 recensées !

-**Mme V. Boden** relate que la journée pédagogique du 29 janvier 2025 a eu beaucoup de succès auprès des enseignants. Le thème était le pouvoir des mots. **Mme S. Baechler** a proposé un atelier où les enfants (7-8P) étaient invités à faire parler leurs grands-parents. Les anecdotes seront affichées lors des expositions. Il y aura ainsi une continuité entre le projet de **Mme S. Baechler** et celui des élèves sur le pouvoir des mots, ceci, tout au long de la soirée agendée au 14 mai 2025.

Mme la Présidente relève l'impact que l'école a sur les gens durant toute leur existence. Le rôle des enseignants est phénoménal.

7. Calendrier de la prochaine séance

La prochaine séance du CE aura lieu le **mardi 13 mai 2025** à 19h30, à Jongny. **Mme C. Murisier** sera informée.

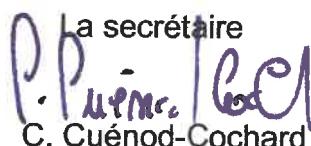
M. G. Cavin, au nom de la Commune de Chardonne, invite les membres du CE à partager une collation.

La parole n'est plus demandée. **Mme la Présidente** remercie les membres du CE pour leur participation et la commune de Chardonne pour la collation. Elle clôture la séance à 20h45.

Pour le Conseil d'Etablissement

La Présidente


M. Skinner

a secrétaire

C. Cuénod-Cochard